

**VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER**  
Au plus offrant et dernier enchérisseur  
**A LA BARRE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LISIEUX,**  
11 rue d'Orival  
**Le JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 à 9 H 00**

**APPARTEMENT DE 49.41 M<sup>2</sup>**  
**15 avenue de la Vallée, lieudit Geamin**  
**Commune de SAINT ARNOULT (Calvados)**

Biens et droits immobiliers dans un ensemble immobilier dénommé LA FERME DE DEAUVILLE sis 15 avenue de la Vallée 14800 SAINT ARNOULT, cadastrés Section B n°135, 151 et 34 pour une contenance totale de 02ha 03a 81ca, formant les lots :

- **LOT N°727** : un emplacement de parking extérieur et les cinq/dix millièmes (5/10.000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales

- **LOT N°204** : dans le bâtiment B, au rez-de-chaussée, dégagement côté escalier 2 porte droite, un appartement comprenant : entrée, séjour avec coin cuisine, deux chambres, une salle de bains, WC et jardin et les cent trente-six/dix millièmes (136/10.000èmes) des parties communes générales et les quatre-vingt-un millièmes (81/1.000èmes) des parties spéciales du bâtiment



**CONDITIONS D'OCCUPATION:** L'appartement est meublé mais inoccupé. Il fait l'objet régulièrement de locations saisonnières.

**VISITE SUR PLACE** organisée par la SELARL LEROY et BLAIS, Huissier de Justice à TROUVILLE, le **jeudi 15 septembre 2022 de 15h00 à 16h30.**

Aux requête, poursuites et diligences de la **Société CAIXA GERAL DE DEPOSITOS, CGD**, Société Anonyme de droit étranger, au capital de 3 844 143 735 euros, dont le siège est avenue Joao XXI 63- 1000-300, Lisbonne (Portugal), ayant pour avocat Maître Marc REYNAUD membre de la SCP INTERBARREAUX CALEX AVOCATS, avocats susnommés  
Il sera procédé auxdits jour, heure et lieu ci-dessus à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un lot des biens ci-dessus désignés.

**MISE À PRIX** : Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de CAEN où toute personne peut, sans frais, en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat sus nommé, les biens ci-dessus désignés seront mis en vente sur la mise à prix de :

**SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS – 75 000 €**

frais préparatoires payables en sus et sans diminution de la mise à prix ci-dessus

Pour tous renseignements **se rendre sur le site du cabinet d'avocats [www.calexavocats.fr](http://www.calexavocats.fr)** ou s'adresser au cabinet de la SCP CALEX AVOCATS, avocats susnommés poursuivant la vente dont il s'agit Tél : 02.31.62.20.46.  
ainsi qu'au greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où est déposé le cahier des charges.  
Nota .- les enchères, d'un minimum de 200 €, seront reçues par ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de LISIEUX.

Un chèque de banque de 7 500 euros, représentant 10 % de la mise à prix, libellé à l'ordre du Trésorier de l'Ordre du Barreau de LISIEUX est obligatoire pour porter les enchères

Fait et rédigé à CAEN par Maître Marc REYNAUD avocat, le 25 juillet 2022